



Élections provinciales 2012 - Comparaison des programmes électoraux – 18 août 2012

					
ACCÈS		<p><b>Augmenter et moderniser l'offre de transport des personnes et des marchandises</b> au Québec de façon à diminuer fortement la consommation de pétrole de la flotte d'automobiles et de camions d'ici 2025 par l'électrification, l'efficacité énergétique et les biogaz;</p> <p><b>Augmenter</b> la proportion des <b>investissements routiers</b> qui est dévolue au réseau des routes locales;</p> <p>Investir prioritairement dans le <b>développement du transport en commun</b>, notamment dans la région métropolitaine de <b>Montréal</b> et la région de la <b>Capitale - Nationale</b>.</p>	<p>Adopter une série de mesures pour <b>améliorer le transport public au Québec</b>. Ces mesures incluront le développement de créneaux d'excellence dans de nouveaux moyens de transport et le <b>financement des infrastructures</b>.</p>		<p>Financer massivement la recherche en électrification des transports collectifs et individuels et lancer prioritairement une étude de faisabilité d'un <b>réseau de transport intermodal reliant toutes les régions du Québec</b>, incluant un projet de <b>monorail électrique suspendu</b>. Les objectifs incluent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un aménagement équilibré du territoire <b>ainsi que le développement du tourisme, première industrie mondiale</b></p>

					
<p style="text-align: center;"><b>TOURISME</b></p>	<p><b>Développement touristique des régions du Québec</b></p> <p>L'industrie touristique génère actuellement 11 milliards de dollars de recettes touristiques et 416 000 emplois y sont associés dans près de 30 000 entreprises. Compte tenu de la croissance du tourisme mondial, le Québec peut accroître ses parts de marché et créer davantage de richesse et ce, dans toutes les régions du Québec.</p> <p>Appuyer le <b>développement d'attraits touristiques</b> en s'assurant de la <b>mise en œuvre de la division Investissement Québec - Tourisme</b> qui a pour tâche d'allouer aux PME de l'industrie touristique <b>les 85 millions de dollars consentis</b> par le Budget 2012-2013. Cette</p>	<p><b>Créer des Espaces Québec</b> afin de <b>faire rayonner le savoir-faire québécois</b> dans les pays où nous avons des intérêts économiques, politiques, scientifiques et culturels.</p> <p>Reconnaître un <b>statut de patrimoine naturel au fleuve Saint-Laurent</b> et donner aux Québécois l'accès au fleuve et aux rives, notamment en milieu urbain.</p> <p>Faciliter les démarches permettant l'émergence de produits d'appellation contrôlée pour nos produits distinctifs et spécialisés et ainsi <b>reconnaître la spécificité des produits québécois</b> (alimentaire).</p>	<p>Offrir un <b>soutien significatif et stable aux grands événements culturels à caractère touristique</b> et à lancer une grande offensive visant à faire <b>de Montréal la capitale de l'art de vivre en Amérique du Nord</b></p> <p>La Capitale-Nationale est un pôle essentiel de développement au Québec [...] Son <b>potentiel géo-touristique est exceptionnel.</b> [...] elle peut encore faire mieux, notamment pour diversifier son économie et <b>accroître son potentiel touristique.</b></p> <p>Mettre en place un <b>plan de croissance économique pour les régions</b> qui tiendra compte de leurs particularités et qui tablera sur leurs forces. (conjuguant les forces des CLD, de l'éducation et d'investissement Québec)</p>		

					
<p style="text-align: center;"><b>TOURISME</b></p>	<p>dernière octroiera des prêts et garanties de prêt, pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars, qui serviront à financer le fonds de roulement ainsi que tout besoin d'équipements et d'immo-bilisations de ces entrepreneurs. Une majorité des projets retenus proviendra des régions situées à l'extérieur de Montréal et Québec.</p> <p>Mettre <b>l'industrie touristique au coeur du développement économique des régions du Québec</b> et cela se fera notamment en donnant aux hôteliers, opérant en dehors des régions métropolitaines de recensement de Montréal et Québec, les <b>leviers financiers dont ils ont besoin pour moderniser et rehausser la qualité de l'accueil des touristes.</b></p> <p><b>Ajouter 55 millions de dollars pour le 375<sup>e</sup> de MTL (au 125M\$</b></p>	<p>Renforcer la Politique nationale de la ruralité et <b>reconduire, en le bonifiant, le Pacte rural.</b></p> <p><b>Créer des fonds régionaux</b> afin de favoriser la diversification des économies locales et régionales, sous la direction de la Banque de développement économique du Québec.</p>	<p><b>Accroître l'autonomie administrative et financière des régions</b> par le transfert de responsabilités et de ressources gouvernementales primordiales afin de dynamiser les territoires.</p> <p><b>Injecter des fonds additionnels</b> afin d'assurer la pérennité financière et artistique <b>des événements</b>, de mousser davantage leur <b>promotion à l'échelle internationale</b> et de permettre ainsi leur présentation dans des lieux de qualité. <b>Compte tenu notamment de leur impact important sur le développement touristique québécois</b></p>		

					
<p><b>TOURISME</b></p>	<p><b>du budget).</b> Cette enveloppe de 180 millions de dollars permettra de réaliser un ensemble de projets de calibre international dont profiteront tant les touristes que la population du Grand Montréal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaménagements dans la partie scientifique du Parc olympique, notamment par la <b>création d'un 5e écosystème au Biodôme, la construction d'un nouveau pavillon de verre au Jardin botanique et l'agrandissement de l'Insectarium;</b></li> <li>• <b>améliorations au parc Jean-Drapeau</b>, notamment par l'aménagement d'une promenade riveraine panoramique le long du fleuve;</li> <li>• <b>aménagements à l'Oratoire Saint-Joseph</b>, dont un observatoire;</li> <li>• <b>construction d'un nouveau</b></li> </ul>				

		 <b>PARTI QUÉBÉCOIS</b>	 <b>COALITION</b> AVENIR QUÉBEC	 <b>Québec solidaire</b>	 option nationale
	<p><b>pavillon au Musée des beaux-arts de Montréal;</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>mise en valeur des derniers sites historiques du Vieux-Montréal, à commencer par le Musée Pointe-à-Callière.</b></li> </ul> <p><b>Une somme de 15 millions de dollars</b> sera aussi réservée à l'organisation des festivités du 375e</p> <p>Soutenir financièrement les propriétaires de taxi qui feront l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride : l'écart de prix entre un tel véhicule et un véhicule à essence de classe similaire leur sera remboursé.</p> <p><b>Des taxis plus verts dans les rues de Montréal contribueront à rehausser l'image de marque de la métropole</b> et à promouvoir le leadership qu'exerce le Québec en matière de mobilité durable.</p> <p><b>Lancer les travaux (phase 4</b></p>				

		 <b>PARTI QUÉBÉCOIS</b>	 <b>COALITION</b> AVENIR QUÉBEC	 <b>Québec solidaire</b>	 <b>option nationale</b>
	<p><b>Promenade Samuel-De Champlain à Québec)</b> Cette phase longera le littoral entre le secteur D'Estimauville et la chute Montmorency. Le coût de ce projet devrait être semblable à celui des phases 1 et 3, soit près de 200 millions de dollars.</p> <p><b>Atteindre le plein emploi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre à profit <b>nos grands leviers de développement économique</b> dans toutes nos régions, en favorisant notamment <b>l'essor des industries</b> manufacturière, forestière, <b>touristique, culturelle</b> et bioalimentaire;</li> <li>• Assurer le rayonnement de notre métropole ainsi que de notre capitale nationale.</li> </ul>				

					
<b>CULTURE</b>		<p><b>Doter le Québec d'une constitution</b> et la faire adopter par l'Assemblée nationale, après une large consultation de la population, pour affirmer et établir juridiquement les valeurs fondamentales de la nation québécoise tout en tenant compte du <b>patrimoine historique</b>, tel que la prédominance de la langue française, l'égalité entre les femmes et les hommes et la laïcité des institutions publiques.</p> <p>Appuyer les écoles primaires et secondaires afin <b>d'augmenter la fréquentation des activités culturelles</b> par les élèves, notamment dans le domaine des arts de la scène, et le nombre de sorties culturelles.</p> <p><b>Favoriser dans toutes les régions du Québec la vitalité des arts et de la culture, de la</b></p>	<p>Proposer un <b>plan de développement des installations publiques existantes de diffusion</b> au milieu artistique et à l'ensemble des Québécois</p> <p><b>Stimuler la production artistique et la demande de produits culturels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les budgets des milieux scolaires et préscolaires dédiés aux arts et à la culture afin de permettre à chaque enfant du Québec d'assister à <b>davantage de productions culturelles québécoises;</b></li> <li>Augmenter le budget dédié à <b>l'exportation des produits culturels du Québec</b> à l'étranger et dans l'univers numérique (Web);</li> </ul>	<p>Réserver des <b>panneaux d'affichage publicitaires pour des projets culturels et artistiques</b> ou en faire des babillards publics gérés démocratiquement <b>pour la promotion d'événements</b> à but non lucratif.</p> <p>Mettre en place des moyens médiatiques et publicitaires qui permettent de <b>promouvoir la culture locale et nationale</b> pour limiter l'influence disproportionnée de la publicité commerciale et de la culture de masse</p> <p>Jouer un rôle de meneur dans la <b>promotion de la langue française</b> en collaboration avec les francophones hors Québec; le français doit demeurer un pôle de référence, tant pour l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec que pour les</p>	<p>Réaffirmer le <b>français comme seule langue officielle</b> et commune du Québec;</p> <p>Mettre en place des <b>mesures fiscales</b> incitatives visant à développer l'offre culturelle québécoise par l'acquisition d'œuvres, par <b>l'aide à la production et à la diffusion d'événements</b> ainsi que par l'aide à l'exportation de produits culturels québécois;</p> <p>Débloquer des budgets supplémentaires afin d'initier davantage les élèves du primaire et du secondaire à la scène culturelle québécoise (<b>visites annuelles de musées, fréquentation et création de spectacles</b>); Assurer la <b>pérennité des institutions culturelles québécoises</b>, notamment muséales, en consolidant leur</p>

					
<b>CULTURE</b>		<p><b>création à la diffusion</b>, en appuyant les réseaux actuels de création et de diffusion et augmenter la présentation d'œuvres, de productions ou d'artistes québécois tant au niveau national que régional.</p> <p>Harmoniser les différentes aides qui existent dans les régions afin de <b>simplifier l'aide publique aux actions culturelles</b>.</p> <p>Soutenir davantage le <b>rayonnement international</b> des œuvres et des productions culturelles, <b>en particulier les tournées internationales</b>.</p> <p><b>Renforcer la présence du Québec</b> au sein de la Francophonie.</p>		<p>personnes qui parlent cette langue à l'extérieur du Québec, au Canada et partout en Amérique du Nord ;</p> <p>Adopter une <b>politique culturelle</b> du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutenir les arts et la culture</b> (création et recherche) par des moyens financiers divers, comme des subventions, des bourses, des prêts, des mesures fiscales, des fonds de dotation, et exigera une reddition de comptes transparente de la part de leurs bénéficiaires, particulièrement de la part des entreprises culturelles ;</li> <li>• Répartir les ressources disponibles de façon équilibrée entre les activités de <b>production et de diffusion des arts et de la culture</b>, de manière à bien développer l'échange entre les artistes et le public sur <b>les plans</b></li> </ul>	financement public.

					
CULTURE				<p><b>national et international.</b></p> <p><b>Décentraliser le travail de création, de production et de diffusion</b> artistiques en faveur des communautés locales et des régions ;</p> <p>Favoriser la vitalité culturelle dans tous les quartiers et toutes les régions par une <b>distribution équitable du financement artistique à travers les régions ;</b></p> <p><b>Soutenir</b> le travail des <b>artistes québécois à l'international</b> et créer un pôle attractif au Québec pour les artistes internationaux.</p>	

					
<b>ENTREPRISE</b>	<p><b>Atteindre le plein emploi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorer l'arrimage entre la formation et les besoins du marché du travail;</li> </ul> <p>Maintien en emploi les <b>travailleurs d'expérience :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faire passer l'âge d'admissibilité au <b>crédit d'impôt pour les travailleurs expérimentés</b> de 65 ans à 62 ans;</li> <li>• <b>Réduire la taxe sur la masse salariale</b> allant jusqu'à 1 000 \$ pour les entreprises qui emploient des personnes de 65 ans et plus;</li> <li>• Offrir <b>des soutiens salariaux pour l'embauche</b> et l'intégration en emploi des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus.</li> </ul> <p>Appui aux entreprises qui créeront des <b>places en CPE en milieu de travail</b>, en leur</p>	<p><b>Créer la Banque de développement économique du Québec</b> afin de simplifier l'octroi de l'aide financière aux entreprises et <b>d'offrir un guichet unique pour l'accès aux programmes gouvernementaux</b> en faveur des entreprises. La Banque aura des représentants <b>dans toutes les régions</b>. Elle aura notamment la <b>responsabilité de toutes les sociétés ou de tous les fonds</b> de développement économique québécois.</p> <p><b>Élargir le mandat de la Caisse de dépôt</b> et placement du Québec, notamment en créant un fonds pour l'investissement dans le <b>développement de secteurs stratégiques</b> et contrer la délocalisation des emplois;</p>	<p>Renforcer le <b>mandat des CLD qui deviendront des guichets uniques en matière de soutien à l'entrepreneuriat</b> et de développement de l'emploi. Par leur lien direct avec Investissement Québec, les CLD permettront aux entrepreneurs de disposer d'un accès simplifié et accéléré en matière de financement.</p> <p><b>Augmenter</b> d'une façon responsable, le <b>pourcentage des placements</b> faits par la Caisse de dépôt et placement du Québec <b>dans des entreprises québécoises</b>.</p> <p><b>Revoir l'ensemble des mesures fiscales</b> destinées à favoriser le démarrage et le développement d'entreprises en région.</p> <p>S'entendre avec les fonds fiscalisés (FTQ, CSN et</p>	<p><b>Bonifier le Régime des rentes du Québec</b> pour le transformer en régime universel public de retraite qui <b>remplacera les multiples régimes privés et publics</b> (à couverture variable, y compris les régimes enregistrés de retraite)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <b>financement</b> du régime sera <b>partagé</b> entre les travailleuses et travailleurs, les employeuses et employeurs et l'État</li> </ul> <p><b>Abolir les déductions fiscales</b> existantes pour les commandites des fondations et le financement de la recherche, et revoir leur encadrement législatif</p> <p>Obtenir un meilleur équilibre de la place accordée au <b>débat public et à la culture versus la publicité</b> commerciale et le marketing.</p>	<p>Créer la <b>Banque du Québec</b> par le regroupement d'Investissement Québec, des CLD, des SADC et autres organismes québécois ou fédéraux de développement économique. La Banque du Québec deviendra le <b>point de contact gouvernemental unique pour les entrepreneurs québécois</b> et sera <b>présente dans toutes les régions du Québec</b>;</p> <p>Assurer la <b>décentralisation vers les régions</b> en remettant le développement aux mains des gens qui vivent dans ces régions et qui connaissent mieux que quiconque leur milieu de vie respectif, les agences de la santé, les commissions scolaires et <b>les conférences régionales des élus seront regroupées</b> et restructurées sous une même entité, <b>les Conseils régionaux</b>,</p>

					 option nationale
<p align="center"><b>ENTREPRISE</b></p>	<p>accordant un <b>crédit d'impôt équivalent à 50 %</b> des coûts d'opération du service de garde.</p> <p>Facilite <b>l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail</b> (grille de sélection en temps réel, obtention de visas étudiants facilités pour inscription dans les écoles de métiers, + de missions de recrutement)</p>	<p>Mettre en place un nouveau programme <b>d'aide à la relève entrepreneuriale</b>;</p> <p>Élargir la portée de la Charte de la langue française dans toutes les entreprises de plus de 10 employés.</p> <p>Réclamer le <b>rapatriement de l'assurance-emploi</b> afin d'établir un parcours intégré de formation pour les travailleurs québécois.</p> <p><b>Adopter une loi afin de protéger les régimes de retraite</b> des travailleurs et des travailleuses en s'assurant que les contributions des employeurs soient insaisissables lors d'une vente, d'une restructuration ou d'une faillite.</p> <p>Moderniser les dispositions relatives aux briseurs de grève</p>	<p>Desjardins) pour ajouter deux nouvelles missions concernant spécifiquement le démarrage d'entreprise et la <b>commercialisation de produits québécois à l'étranger</b>.</p> <p>S'assurer que <b>l'immigration</b> puisse <b>contribuer</b> de façon optimale à <b>l'économie québécoise</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la proportion des immigrants détenant une formation dans des secteurs d'activité correspondant aux besoins du marché;</li> <li>Améliorer les mesures d'accompagnement destinées aux employeurs.</li> </ul> <p>Mettre en place un plan de <b>développement de l'entrepreneuriat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>chantier axé sur le développement des compétences et de la <b>culture entrepreneuriale</b> au</li> </ul>	<p>Soutenir et à développer la formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Augmenter</b> la responsabilité et la <b>participation financière des entreprises</b> quant à la formation de leur personnel ;</li> <li><b>Comptabiliser le temps de formation</b> dans la charge de travail du personnel, lorsque celle-ci est exigée par l'employeur ;</li> <li>S'assurer que les programmes de formation professionnelle et technique sont en lien direct avec les pratiques sur le terrain.</li> </ul> <p><b>Interdire que l'on exige la connaissance de l'anglais</b> à l'embauche, à moins qu'il ne soit démontré qu'elle est indispensable dans le cadre de l'emploi recherché ;</p> <p>Ramener l'âge légal non obligatoire de la <b>retraite à 60 ans, et ce, sans pénalité.</b></p>	<p>Étendre graduellement l'application de la <b>Charte de la langue française à toutes les entreprises sises au Québec</b>, à moins d'exception justifiable.</p>

					
<b>ENTREPRISE</b>		<p>et modifier le Code du travail pour <b>interdire le recours aux services et produits du travail provenant de l'établissement</b> qui est en grève ou en lock-out.</p>	<p>Québec;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>mentorat</b> des jeunes entrepreneurs par des entrepreneurs plus expérimentés;</li> <li>• favoriser la <b>participation des mentors dans le capital-actions</b> des entreprises en démarrage.</li> </ul> <p>Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec mettra aussi à la disposition des entreprises du capital de démarrage, notamment via Investissement Québec, accessible sur l'ensemble du territoire québécois..</p> <p>Favoriser l'établissement de solides <b>liens entre les directions d'établissements scolaires, les entreprises et les organismes</b> gouvernementaux de développement économique.</p> <p>Modifier le Code du travail afin</p>		

					
<b>ENTREPRISE</b>			<p>de rendre obligatoire le <b>recours au vote à scrutin secret</b> pour l'accréditation syndicale des travailleurs et pour la tenue de certains votes des travailleurs, comme le vote de grève et l'acceptation ou le refus de l'offre patronale.</p> <p>S'assurer que <b>la formation</b> professionnelle et technique puisse <b>répondre avec plus de souplesse</b> aux besoins spécifiques des gens déjà sur le marché du travail et qui souhaitent obtenir une formation complémentaire ou réorienter leur carrière.</p> <p>Élaborer une politique intégrée de conciliation retraite-travail <b>permettant aux travailleurs plus âgés qui le désirent de demeurer sur le marché du travail</b> tout en réduisant leurs heures de travail. Un des volets de cette politique prévoira, de</p>		

					
<b>ENTREPRISE</b>			concert avec les entreprises, l'organisation de formes plus flexibles de participation au marché du travail. Ces mesures seront appliquées de façon à <b>minimiser l'impact fiscal.</b>		
<b>GOUVERNEMENT</b>		<p>Instaurer des <b>élections générales à date fixe.</b></p> <p><b>Limiter à deux</b> le nombre de mandats consécutifs du premier ministre et limiter à trois le nombre de mandats consécutifs des maires des municipalités de plus de 5000 habitants.</p> <p><b>Réaliser la souveraineté</b> du Québec à la suite d'une consultation de la population par référendum tenu au moment qu'il jugera approprié. Prendre les mesures nécessaires pour que <b>la fonction publique québécoise</b></p>	<p>Instaurer <b>la tenue d'élections générales à date fixe</b>, à tous les quatre ans.</p> <p><b>Créer un poste de Commissaire à l'intégrité</b> de la vie publique chargé d'exercer un contrôle étroit sur l'intégrité et l'honnêteté de toutes les personnes détentrices de l'autorité publique.</p> <p>Augmenter le niveau de <b>responsabilisation et d'imputabilité</b> de l'ensemble des organismes et des employés de la fonction publique et des sociétés d'État</p>	Assurer un revenu minimum pour le plus grand nombre. Pour toute personne sans emploi, ou à revenu insuffisant, <b>l'État assurera un revenu minimum garanti et inconditionnel</b> versé sur une base individuelle à partir de 18 ans.	<p>S'assurer que toutes les <b>taxes, toutes les contributions et tous les impôts payés</b> sur le territoire québécois soient dorénavant <b>perçus par le gouvernement du Québec.</b></p> <p>S'assurer que <b>toutes les lois</b> qui régissent les citoyens du Québec soient <b> votées par l'Assemblée nationale du Québec.</b></p> <p>S'assurer qu'une <b>Constitution du Québec</b> soit écrite avec la plus grande participation possible de la population du Québec.</p>

					
<b>GOUVERNEMENT</b>		<p><b>retrouve son expertise</b> et son haut niveau de compétence.</p> <p>Procéder à une réorganisation de l'État afin de <b>débureaucratiser l'administration</b>, de réduire les niveaux hiérarchiques, <b>d'éliminer les doubles structures administratives</b> afin de faire des économies et ainsi réorienter les nouvelles ressources vers les services directs aux citoyens.</p>			<p>Revoir le mode de scrutin afin d'y insérer une composante de proportionnalité.</p> <p>Instaurer des élections à date fixe.</p> <p>Restreindre l'accès des lobbys aux instances gouvernementales.</p>
<b>NOTES</b>	<p>Mot tourisme : Compte tenu de la <b>croissance du tourisme mondial</b>, le Québec peut <b>accroître ses parts de marché et créer davantage de richesse et ce, dans toutes les régions du Québec.</b></p> <p><i>« nos grands leviers de développement économique [...] l'essor des industries manufacturière, forestière,</i></p>	Aucune mention des mots tourisme et/ou touristique.	<p>Mot tourisme : <b>« soutien significatif et stable aux grands événements culturels à caractère touristique »</b></p> <p>La Capitale-Nationale [...] Son <b>potentiel géo-touristique est exceptionnel. [...] accroître son potentiel touristique.</b></p>	Aucune mention des mots tourisme et/ou touristique	<p>Mot tourisme : <b>« faisabilité d'un réseau de transport intermodal reliant toutes les régions du Québec [...] le développement du tourisme, première industrie mondiale »</b></p>

					
	<p><i>touristique »</i></p>				